

# LUCHA

Lutte pour le Changement

Mouvement citoyen non-partisan & non-violent  
Des jeunes de la République Démocratique du Congo  
Tel.: +243 99 4645 977  
Email: [lucha.rdc@gmail.com](mailto:lucha.rdc@gmail.com)  
Twitter: @luchaRDC  
Page Facebook : [www.facebook.com/lucha.rdcongo](http://www.facebook.com/lucha.rdcongo)  
[www.congolucha.org](http://www.congolucha.org)

## Communiqué/Déclaration n°35/0915

**4 militants du mouvement citoyen LUCHA condamnés à 6 mois de prison avec sursis par un tribunal de Goma.**

Goma, le 18 septembre 2015 – Un tribunal de Goma a jugé « coupables d'incitation à la désobéissance à l'autorité » nos quatre camarades – Trésor Akili, Sylvain Kambere, Vincent Kasereka et Gentil Mulume – et les a condamnés à **6 mois de prison avec 12 mois de sursis**.

Le jugement a été prononcé ce vendredi 18 septembre 2015, lors d'une audience ordinaire du tribunal de grande instance de Goma.

« Je ne suis pas du tout surpris. J'ai juste de la peine pour ces « magistrats » et cette « Justice » congolaise, qui viennent de démontrer une fois de plus qu'ils sont un instrument de répression comme un autre », a tout simplement réagi l'un des quatre militants.

Quant à l'un de leurs avocats, Maître Matthieu Mugisho, du barreau de Goma, également « déçu par ce jugement », il a expliqué que la peine prononcée (6 mois de servitude pénale principale avec sursis) signifiait que les 4 camarades allaient pouvoir rester libres, mais soumis à une « observation judiciaire » pendant 12 mois. « Si au cours de ces 12 mois ils commettaient le moindre acte qualifié d'infractionnel, ils seraient immédiatement arrêtés et mis en prison pour 6 mois », a-t-il précisé.

Pour notre part, nous sommes bien sûr déçus que malgré l'évidence de l'innocence de nos camarades, et l'absence criante d'argument juridique et de la moindre preuve de la part du Ministère public, tel que démontré aux yeux de tous pendant le procès, les juges ont manqué le courage d'honorer leur serment de dire le droit, et de n'avoir pour seul maître que la loi. Pour continuer à les mettre à l'épreuve de leur conscience, **nous allons interjeter appel** contre ce jugement honteux, en espérant (on ne peut lutter sans espérer) que les juges et la Cour d'appel feront preuve de plus de courage et d'honneur.

Le but d'un tel jugement, tout comme des autres formes de terreur et de répression que nous subissons constamment, c'est d'étouffer tout élan d'éveil citoyen, afin que ceux qui entretiennent et profitent des pillages et du gaspillage des ressources de notre pays, et qui ont le pouvoir et la violence comme armes, puissent poursuivre leurs besognes sans gêne et sans rendre des comptes. Mais notre jeunesse n'entend pas baisser les bras, bien au contraire. Notre détermination à lutter pour que notre pays et notre Peuple recouvrent leur dignité est intacte ; elle est plus forte que jamais.

Avec le processus électoral que les mêmes fossoyeurs de notre Peuple tentent de torpiller par tous les moyens, la jeunesse congolaise a le devoir de résister : résister contre les velléités de retour à la présidence à vie et la pensée unique ; résister contre la peur et la résignation sur lesquelles surfent tous les prédateurs ; et continuer à résister contre la tentation de la violence que certains présentent à tort comme l'unique salut.

Pour rappel, les quatre militants de la LUCHA avaient été arrêtés le 7 avril 2015 au cours d'une activité de sensibilisation de la population sur le cas de nos camarades Fred Bauma, Yves Makwambala et Sylvain Saluseke, alors détenus au secret par l'Agence Nationale des Renseignements à Kinshasa, et pour appeler à une plus grande mobilisation citoyenne et la fin des atteintes aux droits et libertés publiques par les autorités à l'approche des élections. Ils avaient été écroués et détenus pendant plus de trois semaines à la prison centrale de Goma ; trois semaines au cours desquelles ils avaient subi la torture et des extorsions de toutes sortes, avant d'être libérés sous caution sur décision de la Cour d'Appel de Goma. Pendant les audiences successives, le Ministère Public était incapable d'apporter la moindre preuve de ses allégations, mais avait tout de même requis 3 années de prison. La peine prononcée par le tribunal de Goma est certes moindre par rapport à la réquisition du parquet, mais il n'en demeure pas moins qu'elle est pour nous totalement injuste et injustifiée, le contraire n'ayant pas été prouvé. Signe du caractère politique et partisan de ce jugement, le parquet n'a jamais instruit la plainte déposée par l'ASVOCO, une organisation locale de défense des droits de l'Homme, contre le directeur de la prison centrale de Goma pour des faits de torture et d'extorsion à l'encontre des détenus de cette prison, dont nos 4 camarades. Le tribunal est resté passif face au cas du Secrétaire de la Mairie de Goma, appelé à témoigner lors du procès sur son refus d'accuser réception de notre avis d'information au Maire pour la manifestation au cours de laquelle les 4 camarades étaient arrêtés, et qui avait refusé de comparaître.

Aujourd'hui, deux des trois jeunes activistes pro-démocratie de notre mouvement et du mouvement citoyen **Filimbi**, Fred Bauma et Yves Makwambala sont toujours détenus à Kinshasa, où ils attendent depuis 6 mois un hypothétique procès, et ce en dépit de l'absence totale de preuve de la moindre infraction à leur charge, et en dépit de nombreux appels à leur libération, y compris une **Résolution du parlement congolais demandant une « solution politique » de leur cas**. Accusés d'infractions graves pour avoir tout simplement participé à un atelier sur l'engagement citoyen des jeunes dans le processus démocratique en Afrique avec des camarades de mouvements Sénégalais **Y en a marre** et Burkinabè **Le Balai citoyen**. La malheureuse condamnation prononcée contre toute logique de droit par le tribunal de Goma est un autre signe que le « pouvoir judiciaire » est pris en otage par le pouvoir politique, et qu'on ne peut en conséquence rien en attendre de juste.

Pour la LUCHA  
Luc Nkulula,  
Militants.

### Qui sommes-nous ?

*Nous (LUCHA, ou Lutte pour le Changement) sommes un mouvement citoyen et non-violent de jeunes Congolaises et Congolais engagés dans l'action non-violente pour défendre la dignité du Congo et des Congolais et réaliser par nous-mêmes, sans attendre les grâces de qui que ce soit, le rêve et le destin de l'unité, la paix, la vraie indépendance et la prospérité du Congo, pour lesquels Lumumba et ses compagnons ont consacré leur vie. Nous ne sommes ni une association, ni un parti politique. Nous sommes un mouvement citoyen indépendant et non-partisan, ouvert à toutes les Congolaises et tous les Congolais, quels que soient leur origine, appartenance,*

*opinions, niveau social, ...qui croient que l'avenir du Congo est entre leur propres mains, et qui sont engagés (ou veulent être engagés) à assumer cette noble responsabilité, dans le respect mutuel et la non-violence.*